



COMMUNIQUÉ

L'ÉLAN COMMUN DÉNONCE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENT·ES DANS DES BÂTIMENTS PUBLICS QUI SONT DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES

Cher·es collègues,

Il est temps de lever le voile sur une réalité que nous vivons au quotidien. En tant qu'agent·es engagé·es, nous faisons face à des conditions de travail inacceptables dans de trop nombreux bâtiments publics qui sont de véritables passoires énergétiques. Par la surconsommation énergétique qu'elle entraîne, cette situation contribue au dérèglement climatique mais elle compromet aussi notre bien-être et notre santé ainsi que la qualité du service rendu aux usager·es. **Nous devons agir maintenant !**

Les bâtiments publics : des passoires énergétiques

Les bâtiments dans lesquels nous exerçons nos missions sont censés être des exemples en matière d'efficacité énergétique. Cependant, la triste réalité est toute autre. Ces bâtiments sont souvent vétustes et mal isolés. En conséquence, nous subissons des températures extrêmes en été comme en hiver, ce qui nuit à notre santé et à nos conditions de travail.

L'Élan commun réclame un plan de réhabilitation globale du bâti tertiaire public, via des subventions pérennes de l'État ou des investissements directs, ainsi que **la mise en place immédiate d'un outil de recensement du parc.**

D'injonctions absurdes comme ne pas utiliser de ventilateurs en période de canicule...

Avec en moyenne 10 jours de canicule par an au cours de la dernière décennie, comparé à seulement 2 à la fin des années 1980, il est plus qu'urgent d'agir... Or, des secrétariats généraux communs départementaux (SGCD) demandent aux agent·es de ne pas utiliser les ventilateurs, un geste simple pour atténuer la chaleur étouffante dans nos bureaux, mais le gouvernement dans le cadre de son plan de sobriété indique : « le chauffage doit être fixé à 19°C et la climatisation à 26°C ». Cependant, il semble se permettre de nous laisser travailler dans des conditions dépassant bien souvent les 26°C. Des relevés de températures de collègues tournent autour de 30°C, c'est une hypocrisie inacceptable !

... en improbables plans et guides « chaleur » !

Que dire de cette « école à 40° » qui fait aujourd'hui l'objet de nombreuses tables-rondes, y compris au Parlement, alors même que l'État balbutie avec un tout premier « plan chaleur » pour les écoles annoncé sur les ondes courant juin, accompagné d'un guide et son éventail de bonnes pratiques « visant à améliorer le confort thermique pendant les vagues de chaleur » (sic) ?! Et des 500 millions d'euros de « fonds verts » annoncés en septembre, là où le chantier pour les seules écoles se chiffre à 40 milliards d'euros pour atteindre l'objectif de réduction de 40% des consommations d'énergie en 2030 ?

Appel à l'action

L'ÉLAN COMMUN lance un appel à l'action ! Il est temps de faire entendre notre voix et d'exiger des améliorations concrètes. Nous réclamons :

1. **Une rénovation énergétique planifiée des bâtiments et la végétalisation des cités administratives comme des établissements** pour garantir des conditions de travail dignes et respectueuses de l'environnement.
2. **L'installation de systèmes de régulation de la température** pour maintenir une température confortable dans nos espaces de travail.
3. Un plan massif d'**amélioration de la qualité de l'air** dans les établissements, notamment scolaires et du supérieur.
4. **La mise en place d'une véritable politique de prévention au sein du Ministère.**

Nous appelons tou·tes les agent·es à se mobiliser sur ces questions environnementales et sanitaires, notamment en soutenant toutes les initiatives qui seront prises par les représentant·es des personnels en Conseil Social d'Administration et Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (votes d'avis, enquêtes, visites, campagne de mobilisation locale).

Nous appelons les représentant·es des personnels à porter à l'ordre du jour des instances ces sujets et à faire valoir l'intérêt des agent·es et des usager·es du service public.

Rejoignez l'ÉLAN COMMUN dans son combat pour des conditions de travail dignes et un environnement de travail respectueux de l'environnement.

Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Pour plus d'informations et pour participer à notre action,

contactez-nous à elan-commun.syndicats@agriculture.gouv.fr ou rendez-vous sur notre site web <https://elan-commun.fr/>

Soyons uni·es pour un avenir meilleur au sein de nos institutions !

